

Les projets autoroutiers dans notre région

ÉTAT
DES LIEUX

L'A89 BALBIGNY / LA TOUR DE SALVAGNY arrivera

en 2012 à l'entrée Ouest de La Tour de Salvagny. La DUP de la liaison autoroutière A89-A6 n'a pas été signée suite aux conclusions négatives de la Commission d'enquête, des acteurs locaux et de l'avis négatif du Conseil d'État. Des flux importants de véhicules et poids lourds vont donc se déverser sur la RN7, RN489 et RN6, dont les aménagements sont de la compétence de l'Etat.

Les élus locaux n'ont à ce jour aucun tracé définitif (Le Conseil général et les services de l'Etat doivent bientôt nous informer sur le point critique du débouché sur l'A6).

L'A45 Saint-Etienne/Lyon, déclarée d'utilité publique ne règlera pas non plus les besoins des automobilistes voulant se rendre à l'est de l'agglomération lyonnaise. De plus elle débouchera en pleine zone classée "Sévéso".

ATTENTION ! Le projet du COL (Contournement de l'Ouest Lyonnais) refait surface. Il faut rester très attentif à un tracé trop ancien qui ne répond pas aujourd'hui aux besoins de l'agglomération lyonnaise.

LES ALTERNATIVES EXISTENT... et elles sont depuis de nombreuses années défendues par les élus locaux !

→ La réalisation d'une liaison A89 / A6 plus au nord que celle envisagée (tel le projet de 1997 avec tunnel sous Saint Jean des Vignes) répondrait aux objectifs de cette voie : désenclavement de la Loire et de l'ouest du Rhône et facilités d'accès aux zones d'expansion économique à l'est et au nord de Lyon (plaine de l'Ain, St-Exupery, technopoles au nord de Villefranche).

→ La création d'un véritable RER entre Lyon et St Etienne et la requalification de l'A47

→ Le développement des transports en commun de voyageurs, les transports ferroviaire et fluvial de marchandises

→ Le "Grenelle de l'Environnement" doit donner un véritable cadre de développement durable à tous ces projets d'aménagement du territoire.

Rappel :
L'A89 est
une liaison
Bordeaux
Genève.

QUELLE
MAISON
COMMUNE
VOULONS-NOUS
LAISSER À NOS
ENFANTS ?

Seule une véritable concertation entre les élus locaux, qui connaissent bien leurs territoires et représentent leurs populations, et les services de

l'Etat en charge des grands projets peut apporter des réponses à cette question essentielle pour notre avenir à tous.

Pour vous informer, contactez vos élus en mairie ou l'association de communes

ALCALY : 110 communes adhérentes et 290 000 habitants représentés

→ sur le site www.alcaly.org